



## Pacte territoire-santé : lutter contre les déserts médicaux et les inégalités d'accès aux soins

### En chiffres

- 1 stage en médecine générale pour 100% des étudiants.
- 1500 contrats d'engagement de service public
- Ouverture de 400 PTMG
- 1 référent pour chaque région
- Garantir un accès aux soins en moins de 30 minutes :
  - + 500 MCS entre 2012 et 2014
  - + 426 maisons de santé

### Exposé des motifs / Proposition de loi

« J'ai lancé, il y a un peu plus d'un an, le pacte territoire-santé avec des objectifs clairs : lutter contre les déserts médicaux et réduire les inégalités d'accès aux soins. Ce pacte, j'ai voulu qu'il réponde le plus concrètement et immédiatement possible aux besoins de nos concitoyens, en mobilisant différents leviers. »

Marisol TOURAINE,  
Ministre des affaires sociales  
et de la santé

### Situation

L'accès de tous les Français à des soins de qualité sur l'ensemble du territoire national est une priorité absolue pour le gouvernement. En effet, 2 millions de Français sont touchés par la désertification médicale et les inégalités entre les territoires ne cessent d'augmenter. Pour faire face à cet enjeu crucial, Marisol Touraine, Ministre des affaires sociales et de la santé, s'est engagée de manière volontariste sur un « pacte territoire santé ». Ce pacte, ce sont 12 engagements concrets avec un principe : l'égalité. Et une seule volonté : faire reculer les déserts médicaux dans notre pays. Annoncé le 13 décembre 2012 par la ministre, il a déjà été traduit dans les différentes lois de financement de la sécurité sociale. Une loi de santé sera présentée à la rentrée, et soumise au Parlement début 2015.

### Les points clés de la réforme

- **Changer la formation et faciliter l'installation des jeunes médecins :**
  - ▶ Faire connaître et apprécier l'exercice de la médecine en cabinet de ville sur tout le territoire
  - ▶ 1 500 contrats d'engagement de service public d'ici 2017
  - ▶ 200 praticiens territoriaux de médecine générale (PTMG)
  - ▶ Un référent installation dans chaque région
- **Transformer les conditions d'exercice des professionnels de santé :**
  - ▶ Développer le travail en équipe
  - ▶ Rapprocher les maisons et centres de santé des universités
  - ▶ Développer la télémédecine
  - ▶ Accélérer les transferts de compétences
- **Investir dans les territoires isolés :**
  - ▶ Garantir un accès aux soins urgents en moins de 30 minutes
  - ▶ Permettre aux praticiens hospitaliers et salariés d'appuyer les structures ambulatoires (médecins correspondants du SAMU (MCS))
  - ▶ Adapter les hôpitaux de proximité et responsabiliser les centres Hospitaliers régionaux
  - ▶ Conforter les centres de santé

